

# CUMUL DES FONCTIONS (Formation préalable)

TARIF PUBLIC : 1 260,00 € COUT HORAIRE : 36,00 € DUREE : 35 heures

## OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Répondre aux exigences de l'Arrêté du 23 Février 2012, « sous-section 4 » destiné aux personnes susceptibles de libérer des fibres d'amiante et du code du travail en tant que public "Cumul des Fonctions" (Opérateur de chantier, Encadrant de chantier et Encadrant technique). Maitriser les procédures individuelles et collectives en respect du code de la santé publique sur la protection des travailleurs susceptibles de libérer des fibres d'amiante.

## CONTENU DU PROGRAMME

Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits ; Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source et/ou être capable de faire appliquer et/ou d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source ; Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, être capable d'établir un mode opératoire, s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS et/ou de le faire appliquer et/ou de l'appliquer ; Etre capable de définir et/ou de faire appliquer et/ou d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante

## NATURE DE L'ACTION

Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Illimité

## PUBLIC VISE

Toutes personnes soumises au respect de la réglementation du code du travail en tant que public Cumul des Fonctions (Opérateur de chantier, Encadrant de chantier et Encadrant technique).

## PRE-REQUIS

Attestation d'aptitude médicale au poste de travail du travailleur

## MODALITES D EVALUATION

### Examen de validation des acquis :

Evaluation théorique de 20 minutes sur la base d'un QCM et/ou de questions à réponses courtes

Evaluation pratique d'une heure portant sur l'analyse d'une mise en situation

A l'issue de la formation et selon la réussite de l'évaluation des acquis, validation de la formation par le formateur

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation sur vidéoprojecteur, exposés, échanges, expérience terrain, cas pratique, schéma dynamique et livret sur l'extranet du stagiaire

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation 100% en présentiel

Possibilité d'organisation en intra-entreprise (sur devis)

## LIEUX

En mobilité grâce à une connexion Internet

## HEURES

Dans le contexte de la formation à distance, les horaires sont variables aux heures que le stagiaire se fixe.

## ANIMATEUR NOM ET QUALITE DES FORMATEURS

Formateurs salariés ASE FORMATION et/ou formateurs partenaires.

## FORMALISATION

Attestation de compétence

## ACCESSIBILITE HANDICAPES

Présentiel : ADAP déposé et validé, Registre d'accessibilité consultable  
FOAD : Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivi par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.  
Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

## SATISFACTION

Taux de satisfaction :

 96 %

Taux de réponse : 63% (32 participants ont répondu / 19 n'ont pas répondu)